

COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations



Conseil Communautaire

Séance du Jeudi 9 Février 2023

Nombre de membres en exercice : 61
 Nombre de membres présents : 41
 Nombre de membres ayant
 donné pouvoir : 6
 Nombre de membres excusés : 5
 Nombre de membres absents : 9

Date de convocation :
 3 février 2023

Acte rendu exécutoire après visa du
 contrôle de légalité le :

15 FEV. 2023

et publication par la mise en ligne sur
 le site internet (rubrique des actes
 administratifs) le :

15 FEV. 2023

7 - Finances Locales
 7.10 - Divers

L'an 2023, le 9 février à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 3 février 2023.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 3 février 2023.


M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Adhésions aux organismes partenaires de l'Intercom de la Vire au Noireau – Année 2023

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY			Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			M. Jean ELISABETH		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD		M. Arnaud BREARD			
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER				X	
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO					X
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL					X
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE				X	
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN			M. Alain DECLOMESNIL		
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU			Mme Marie-Françoise DAUPRAT		
M. Frédéric BROGNIART			M. Gilles FAUCON		
Mme Caroline CHANU					X
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER				X	
Mme Sabrina SCOLA					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE						
M. Marc ANDREU SABATER	X					
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X	
M. Lucien BAZIN	X					
Mme Marie-Ange CORDIER	X					
M. Serge COUASNON	X					
Mme Nicole DESMOTTES	X					
Mme Sylvie GELEZ	X					
M. Corentin GOETHALS	X					
Mme Catherine MADELAINE						X
M. Gilles MALOISEL	X					
M. Pascal MARTIN	X					
M. Gérard MARY				M. Lucien BAZIN		
Mme Marie-Odile MOREL						X
Mme Valérie OLLIVIER	X					
M. Régis PICOT						X
Mme Jane PIGAULT						X
Mme Annie ROSSI	X					
M. Guy VELANY	X					

TOTAL	40	1	6	5	9
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			41		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			47		

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières et aux moyens généraux, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Il est demandé au conseil communautaire, après en avoir délibéré, d'autoriser :

- les reconductions récurrentes des adhésions aux organismes partenaires de l'Intercom de la Vire au Noireau pour l'année 2023 présentées ci-après ;
- les inscriptions budgétaires et les paiements des montants des cotisations 2023 y afférent ;
- Monsieur le président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

Organismes partenaires	Nature de la mission	Montant HT de la cotisation versée pour l'année 2022	Montant HT de la cotisation pour l'année 2023
Compétence Petits et Grands Cycles de l'Eau			
INGÉEAU Agence départementale du Calvados	<p>Assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif et non collectif, l'eau potable, les inondations et la gestion des ressources en eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils en amont ne nécessitant aucune mise en forme spécifique, ni rendu élaboré. Ces conseils pourront faire l'objet de visites sur le terrain limitées à 2 journées par an. - Veille administrative réglementaire et technique - Animation d'un réseau d'échange entre les adhérents - Proposition facultative de formations (élus et techniciens). 	7 540,20 €	7 470,30 €
Compétence Attractivité du Territoire – Développement Economique			
Initiative Calvados	<p>La mission d'Initiative Calvados est d'aider les créateurs et les repreneurs d'entreprise dans le financement de leur projet, via notamment un prêt d'honneur à taux 0%, les appuyer dans le montage de leur projet et les accompagner ensuite jusqu'à la réussite économique de leur entreprise.</p> <p>Depuis 2000, Initiative Calvados a accordé 27 150 900 € de prêts d'honneur permettant ainsi la création ou la consolidation de près de 8 822 emplois. Cet accompagnement assure aux entreprises aidées par Initiative Calvados un taux de pérennité à 3 ans de 93 %.</p> <p>Pour l'Intercom de la Vire au Noireau, le bilan 2022 est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 23 projets acceptés (17 en création et 6 en reprise) sur 29 projets présentés en comités d'agrément locaux - 326 908 € mobilisés dans l'économie du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau - 208 500 € (soit +37%) de prêts d'honneur accordés - 118 408 € (soit +41%) de subventions ayant bénéficiés d'un avis favorable - 50 emplois directs créés ou maintenus - 1 649 575 € de prêts bancaires associés 	14 441 €	14 441 €
CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands)	<p>La vocation du CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands) est d'être un relais européen dont l'objectif est de porter l'information communautaire au sein même des communautés rurales et, ce faisant, de susciter des actions favorisant le développement de la région et la participation de la société rurale à la construction européenne. Y adhérer c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à une communauté d'acteurs locaux qui œuvrent pour le développement local et l'intégration de la dimension européenne sur leur territoire, - Bénéficier d'un appui personnalisé sur des démarches de développement local et/ou européennes à des conditions préférentielles. 	600 €	600 €

Compétence Urbanisme/Habitat			
Conseil d'Architecture et d'Environnement (CAUE) du Calvados	En exécution de la mission de service public qui lui a été confiée, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Calvados apporte son assistance aux collectivités sur les questions liées à l'aménagement de l'espace, l'environnement et l'urbanisme. Sur le territoire de la Vire au Noireau, le CAUE peut par exemple apporter son concours dans le suivi des documents d'urbanisme, ou bien encore dans la réalisation d'études de faisabilité pré-opérationnelle.	460 €	460 €
Fédération Nationale du SCoT	La Fédération Nationale des SCoT a pour ambition de regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT avec un objectif double, dans le prolongement de ce que le Club des SCoT avait initié : mettre en réseau, capitaliser les expériences de chacun, et participer activement aux politiques nationales d'aménagement du territoire.	544 €	544 €
Mobilité			
Transports – « AGIR Transport »	Les services d'AGIR Transport sont organisés autour de 4 axes majeurs : l'assistance, la formation, les échanges d'expériences et les achats centralisés. - L'assistance via notamment un service questions/réponses permet d'apporter une expertise et un accompagnement personnalisés afin de couvrir l'ensemble des besoins opérationnels des adhérents grâce à une plateforme d'experts spécialisés dans le transport public et la mobilité parmi lesquels les permanents de l'association mais aussi de nombreuses ressources externes : consultants, avocats, bureaux d'études indépendants, etc... - Un organisme de formation agréé qui propose une offre très large et sans cesse renouvelée, pour s'adapter aux différentes problématiques rencontrées par les territoires. - Un réseau dynamique constitué des adhérents d'AGIR Transport permettant le partage de bonnes pratiques et l'échange d'expériences en matière de mobilité : groupes de travail, journées d'études, réseau social en ligne, observatoire des mobilités, etc. - Une centrale d'achat (CATP) qui permet d'optimiser les acquisitions et accélérer les projets de mobilité dans les territoires, grâce à des achats de biens et services plus simples, plus rapides, moins chers et plus qualitatifs.	3 000 € (du 1 ^{er} /07 au 31/12/22)	6 000 € Pour un an

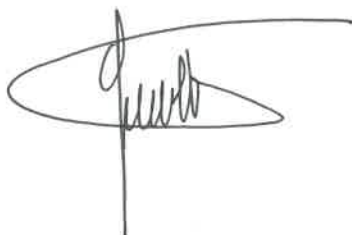
Fonctionnement de l'EPCI			
Assemblée Des Communautés de France (ADCF)	<p>L'Assemblée des Communautés de France (AdCF) est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité. L'AdCF promeut la coopération intercommunale et le dialogue territorial. L'AdCF assure plusieurs missions fixées dans ses statuts : elle assure la représentation des intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux (gouvernement, Parlement, agences nationales...), participe aux débats sur les évolutions de notre organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées, développe une expertise spécifique au service de ses adhérents. Fédérant près de 1000 intercommunalités, le réseau de l'AdCF rassemble au total plus de 80% de la population française regroupée en intercommunalité, l'AdCF est leur porte-parole auprès des pouvoirs publics.</p> <p>Au sein des instances nationales de Intercommunalités de France, des commissions permanentes sont régulièrement réunies pour préparer et élaborer des propositions sur toute réforme concernant le fonctionnement, les ressources ou les compétences de l'intercommunalité.</p> <p>L'Union Amicale des Maires du Calvados rassemble 517 communes (soit plus de 98% des 528 communes, regroupant plus de 98% de la population du Calvados) et les 16 intercommunalités du Calvados.</p> <p>Elle est l'une des 101 associations départementales regroupées au sein de l'Association des Maires de France (AMF). À l'image de l'AMF, l'Union Amicale des Maires du Calvados est une association pluraliste, ouverte à tous les maires et présidents d'intercommunalités qui souhaitent y adhérer.</p> <p>L'Union Amicale des Maires du Calvados, interlocuteur privilégié des Maires et Présidents de communautés, organise des actions pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ faciliter l'exercice des mandats des adhérents ; ▪ mettre en commun les expériences des élus ; ▪ développer des liens de convivialité et de solidarité entre les adhérents, notamment, lors de notre Assemblée Générale annuelle ; ▪ assurer un relais permanent des préoccupations et des difficultés des élus auprès des pouvoirs publics et de l'Association des Maires de France dans un esprit de dialogue. 	5 036,53 €	Adhésion validée pour 2023 (le montant de l'adhésion est calculé au nombre d'habitants)
Union Amicale des Maires du Calvados (UAMC)		2 894,11 €	2 892,37 €

NB : Dans le cadre de la notion de « conflit d'intérêts », Mme Valérie DESQUESNE Présidente d'INGÉEAU, et M. Georges RAVENEL Président du CREAN, indiquent ne pas prendre part au vote ni directement ni par l'intermédiaire d'un pouvoir.

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	44	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le secrétaire de séance
M. Corentin GOETHALS



Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

